



Livret d'information

**Vous allez suivre un traitement
par radiothérapie, par chimiothérapie.**



Pôle Neurosciences Tête et Cou

UAM de cancérologie laryngologie

CHU de Montpellier - Hôpital Gui de Chauliac

Service de Radiothérapie

Pr D. AZRIA

Dr P. BOISSELIER

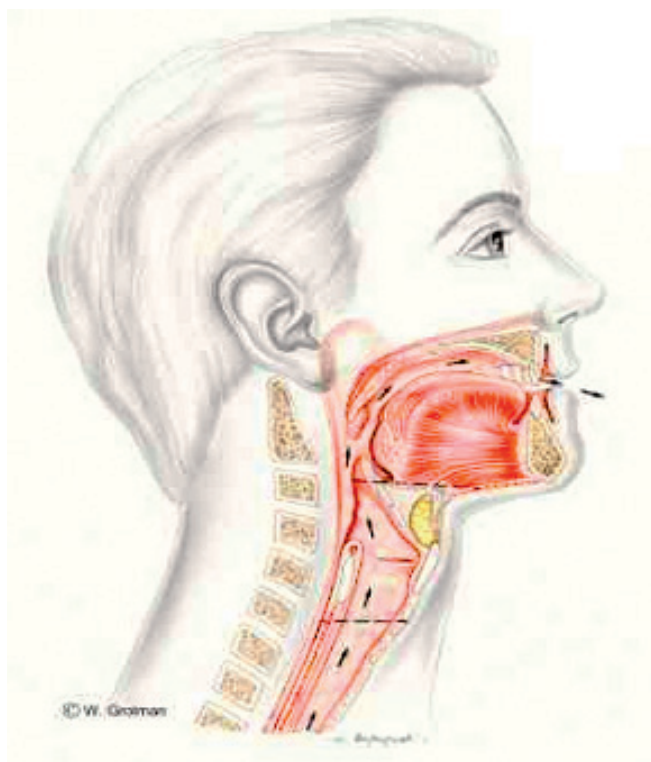
ICM (Institut du Cancer de Montpellier)

La maladie

Votre corps est formé de cellules qui ne sont pas toutes identiques puisqu'elles n'assurent pas toutes les mêmes fonctions.

Elles ont aussi des durées de vie différentes. Chaque fois qu'une cellule meurt, elle est remplacée aussitôt par une autre identique.

A un endroit précis de votre corps, des cellules se sont modifiées, elles se multiplient trop rapidement, il se forme plus de cellules qu'il n'en disparaît ; elles forment une tumeur.



Le traitement

Lors de la consultation qui a suivi votre endoscopie, votre médecin vous a présenté le protocole thérapeutique proposé par une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP).

Il y a 3 modes de traitement :

- la chirurgie,
- la radiothérapie,
- la chimiothérapie.

Elles peuvent être utilisées séparément ou en association.

Chaque tumeur a un traitement qui lui est propre, votre médecin ORL vous a proposé le traitement qui était le plus approprié à votre état de santé.

Les réponses aux questions que vous pouvez vous poser

Où cela se passe-t-il ?

Dans le service de radiothérapie possédant la technicité adéquate le plus proche de chez vous.

Est-ce que je pourrai avoir une ambulance pour y aller ?

Oui, si votre état de santé le nécessite.

Un transport assis professionnalisé (TAP) peut être organisé par le centre hospitalier pour la première consultation.

Les transports en série pour les séances de radiothérapie seront organisés par le centre de radiothérapie si nécessaire, après accord préalable avec votre caisse d'assurance maladie.

Les caisses de sécurité sociale remboursent les transports prescrits par les médecins sur la base du trajet entre votre domicile et le centre de radiothérapie le plus proche.

Si vous souhaitez être suivi sur un autre centre plus éloigné, la différence pourra être à votre charge.

Est-ce que je vais être hospitalisé ? Combien de jours ?

Non, généralement le traitement de radiothérapie se fait en ambulatoire.

Une hospitalisation est parfois nécessaire lorsqu'une chimiothérapie est associée à l'irradiation, ou que votre état de santé le requiert.

Dois-je aller à la consultation de radiothérapie avec des papiers ?

Oui, pour le premier rendez-vous, il vous sera demandé de vous munir des documents suivants :

- carte d'identité,
- carte vitale et attestation de droits,
- carte de mutuelle, le cas échéant.

Si des documents médicaux vous sont confiés, vous devrez les transmettre au médecin radiothérapeute.

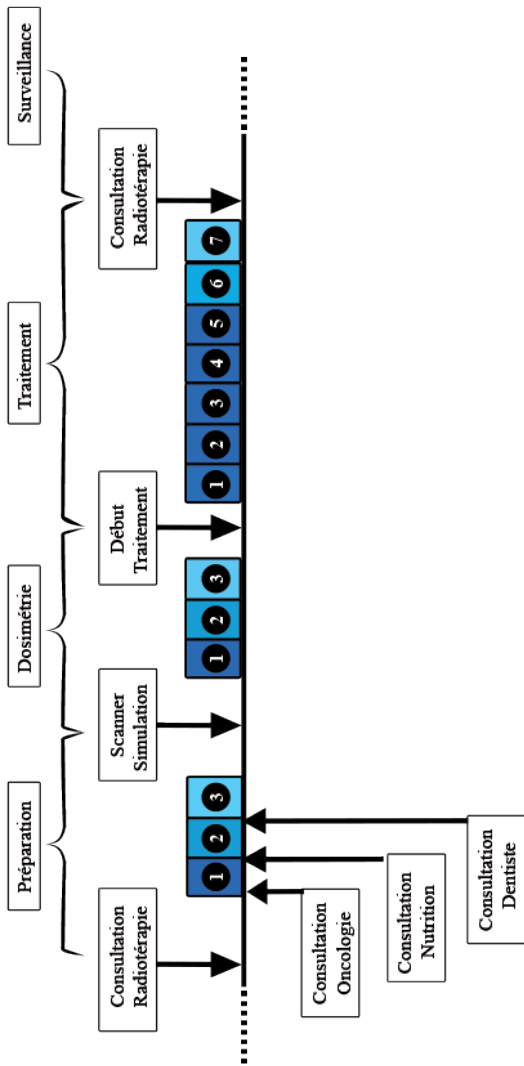
Dois-je venir à la consultation de radiothérapie seul ou accompagné ?

Idéalement, il serait souhaitable de venir accompagné de la personne de confiance de votre choix.

Combien de temps durera le traitement de radiothérapie ?

En moyenne, chaque séance dure de 15 à 20 minutes par jour, à raison de 5 séances par semaine du lundi au vendredi, pendant un mois et demi, soit 25 à 35 séances en 5 à 7 semaines.

Comment cela se passe-t-il ?



Qui me fera le traitement de radiothérapie ?

Un manipulateur en Electro-Radiologie formé à cette pratique effectue le traitement sous la responsabilité du médecin qui vous suit au centre.

Est-ce qu'il y aura des effets secondaires ? Est-ce que j'aurai mal ? Est-ce que je serai fatigué ?

Comme tout traitement, l'irradiation induit des effets secondaires.

Vous bénéficierez chaque semaine d'une consultation auprès de votre radiothérapeute ou d'un interne en radiothérapie afin de vous offrir un suivi personnalisé.

Les principaux effets secondaires sont :

- une rougeur de la peau au niveau de la zone traitée qui peut provoquer des douleurs locales de type «brûlures»,
- des aphtes et une inflammation des muqueuses responsables de difficultés à avaler,
- une fatigue, liée entre autres aux déplacements.

Est-ce que ce sera fini après ?

Oui. Après le traitement, vous serez revu en consultation par le médecin radiothérapeute 6 à 8 semaines après votre irradiation et par le chirurgien pendant plusieurs mois. Les consultations s'espaceront ensuite avec le temps.

**Les équipes restent à votre disposition
pour répondre aux autres questions
que vous pourrez vous poser.**

Infirmières de coordination

Equipe CHU de Montpellier

04 67 33 57 05

Equipe de l'institut du cancer de Montpellier

04 67 61 47 22

